



6 rue de Kerhuel CS 29029

29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr

nous voir <http://cgtcg29.fr>

Permanences à Brest

Maison du peuple

2, place Edouard Mazé

Sur rendez-vous

07.81.78.81.40

Mai 2018

Le 22 mai, l'heure est à la mobilisation générale !

La reconstitution d'un front unitaire complet dans l'ensemble de la Fonction publique souligne combien le gouvernement est en difficulté quant à sa volonté d'imposer des réformes régressives : **avec toutes leurs organisations syndicales, les agents de la Fonction publique font massivement entendre leur refus de la mise à mal des missions publiques, de la dégradation des conditions de travail, du gel des salaires.**

Alors qu'est engagée une tentative d'ampleur inédite de casse de la Fonction publique, les conditions sont aujourd'hui réunies pour une mobilisation des personnels de nature à faire reculer le pouvoir.

- Le gouvernement vient d'officialiser le recul de Macron sur sa volonté de supprimer la valeur unique du point d'indice Fonction publique ;
- Face aux mouvements de grève, plusieurs ministres ont annoncé des mesures catégorielles concernant des secteurs qui se sont mobilisés ;
- La publication du rapport du Comité Action publique 2022, qui doit notamment formuler des préconisations de privatisation et d'abandons de missions, a été retardée à plusieurs reprises et aucune date précise ne figure actuellement au calendrier s'agissant du prochain Comité Interministériel de la Transformation Publique ;
- De nombreuses luttes locales débouchent sur la satisfaction des revendications.

Si à ce stade le gouvernement affiche sa fermeté sur les aspects fondamentaux de sa politique, il est bien sur la défensive.

La grève des fonctionnaires allemands démontre que gagner des augmentations générales fortes en matière salariale (7,5 % !) est possible face à un gouvernement au moins aussi déterminé que le nôtre sur sa volonté de mettre en œuvre des politiques d'austérité.

C'est pourquoi la CGT appelle à faire vivre pleinement l'appel des neuf organisations syndicales de la Fonction publique pour construire une grève massive le 22 mai, encore plus forte que celle du 22 mars !

Nos revendications sont légitimes

La satisfaction de nos revendications est la condition d'un service public de qualité rendu aux usagers.

Les moyens financiers existent pour satisfaire ces revendications d'intérêt général. Prenons notamment comme exemple : 94 milliards d'euros de profits en 2017 pour les entreprises du CAC 40 ; les dividendes versés aux actionnaires qui continuent d'augmenter, la France étant en tête du palmarès européen des dividendes versés ; les milliards d'euros de crédits publics déversés en « aide » au patronat et qui, s'ils sont en croissance vertigineuse depuis 20 ans, n'ont eu aucun résultat sur le front du chômage.

Partout, avec détermination et confiance dans la possibilité de gagner, **portons haut et fort nos revendications** :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension, comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Face aux attaques qui se multiplient, de nombreux secteurs connaissent de forts mouvements. La convergence de ces luttes, construite au niveau interprofessionnel, est un outil supplémentaire pour faire reculer le gouvernement. La meilleure contribution que nous puissions apporter de ce point de vue, avec les cheminots et les étudiants en particulier, c'est de **faire grandir la mobilisation dans la Fonction publique**.

Cela passe dès maintenant par la multiplication des initiatives avec les agents et une grève et des manifestations massives le 22 mai.

Dans le département du Finistère : le temps de travail de 1607 h est déjà réalisé par 50 % des agents qui pointent. L'accord de 1999 sur les 35 h est légal.

Que nous restera-t-il au final ?

25 jours de congés (sûr)

2 jours de fractionnement (peut-être si on pose 8 jours de congés et **non des RTT entre le 1/11 et le 30/4)**

Les RTT peuvent être supprimées au bon vouloir de nos élus politiques.

Les 31 jours de congés et les 20 jours de RTT sont légitimes à l'heure actuelle vis-à-vis de la loi. Leur but est de nous faire travailler plus (suppression de postes), et de pouvoir moduler le temps de travail à leur bon vouloir et supprimer à terme les jours de RTT sur simple délibération de nos élus politiques.

Nous voulons conserver nos acquis, qui ne doivent pas être remis en cause.

Oui, nous pouvons gagner !

Aujourd'hui, le 22 mai, l'heure est à la mobilisation générale !



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

